
FORMULAIRE D'EXCLUSION
Zuckerman c. MGM Resorts International, CSM n° 500-06-001078-209

Je ne veux **pas** participer à l'action collective intitulée *Zuckerman c. MGM Resorts International*, dossier n° 500-06-001078-209 de la Cour supérieure du Québec (district de Montréal), qui concerne une action collective contre MGM Resorts International (« **MGM** »), autorisée par le Tribunal le 3 août 2022, relativement à une brèche de données qui a eu lieu le ou vers le 7 juillet 2019 (la « **brèche de données MGM** »).

Je comprends que si je remplis et remets le présent formulaire d'exclusion :

- 1) Je ne serai pas inclus(e) dans l'action collective susmentionnée (je m'exclurai de l'action collective); et
- 2) Si je veux présenter une demande relative à la brèche de données MGM, et/ou une réclamation en dommages-intérêts concernant la brèche de données MGM, je devrai présenter ma demande individuellement et à mes propres frais. **Des délais de prescription légaux stricts s'appliquent et vous devriez consulter un avocat indépendant à cet égard.**

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel actuel : _____

Date de signature : ____ / ____ / ____
 jj mm aaaa

Signature

Le présent document doit être remis au greffier de la Cour supérieure du Québec **au plus tard le 24 juillet 2023** à l'adresse suivante :

Grefe de la Cour supérieure du Québec
Palais de Justice de Montréal
(*Zuckerman c. MGM Resorts International, CSM no 500-06-001078-209*)
1, rue Notre-Dame Est, salle 1.120
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Avec une copie envoyée aux Avocats du Groupe Lex Group Inc. à : info@lexgroup.ca ou par télécopieur au (514) 940-1605.

Les demandes reçues après le 24 juillet 2023 ne seront pas acceptées et vous serez inclus(e) dans l'action collective et lié(e) par tout jugement rendu par la suite dans ce dossier.